gihp lorraine

La Lettre du GIHP

Octobre 2017 n°14

La lettre d'information du GIHP Lorraine aux usagers des services
17 rue de Bavière - Les Grèbes - 54500 Vandœuvre -www. gihplor.org - 03 83 28 44 47 - contact@gihplor.org

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Notre Assemblée Générale s'est tenue dans les locaux du Conseil Départemental le 28 septembre dernier.

Cet évènement notoire de la rentrée 2017 s'est déroulé dans la convivialité et je remercie l'ensemble des personnes d'avoir consacré de leur temps pour venir nous témoigner de leur soutien et de leur confiance.

De tout ce qui a été exposé, il convient de retenir que l'Association a réaffirmé les valeurs dont elle est porteuse depuis plus de 40 ans. Les valeurs qui constituent l'essence même du GIHP sont en particulier celles de la liberté de mener une vie autonome, de participer à la vie de la cité et d'exercer pleinement ses droits de citoyen. C'est dans cette optique que l'Association a décidé de réaffirmer son appartenance au réseau du GIHP National en proposant à l'adoption des membres de l'Assemblée Générale le changement du logo actuel au profit de celui de cette institution reconnue d'utilité publique. Je vous invite à découvrir notre nouveau logo dans ce numéro de la Lettre du GIHP. Vous le verrez bientôt apparaître sur tous nos documents.

A cette occasion enfin, le GIHP est apparu comme renforcé dans sa capacité à créer, à agir dans l'intérêt général et pour répondre aux besoins nouveaux des personnes en situation de handicap ou de dépendance. Il est certain que le GIHP est bien toujours inscrit dans une démarche de changement pour demeurer un acteur local résolument tourné vers la modernité. Le projet SPASAD en est d'ailleurs une illustration et confirme, bien que l'innovation demeure le fer de lance de l'Association pour une meilleure qualité de service, une meilleure qualité de vie des usagers. Concernant ce nouveau service, je vous précise que le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS et le Conseil Départemental est enfin conclu. L'infirmière coordinatrice du SSIAD et la responsable de secteur du SAAD prendront prochainement rendez-vous avec les usagers concernés par un accompagnement SPASAD.

Pour terminer mon propos, je vous informe que vous allez prochainement être destinataires d'un questionnaire de satisfaction. Ce dernier a été élaboré en concertation avec les membres du Conseil de la Vie Sociale. J'espère que vous serez nombreux à nous le retourner complété de vos avis et de vos suggestions. En effet, votre participation est indispensable à notre démarche d'amélioration continue de la qualité du service que nous vous rendons.

Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez et je vous souhaite une bonne rentrée.

Nadia HELLAL

11e EDITION DU FORUM EN LIGNE TALENTS HANDICAP

Les candidats en situation de handicap en recherche d'emploi sont invités à participer à la 11ème édition nationale du forum en ligne **Talents Handicap**, édition qui a lieu sur Internet et sur mobile du **22 septembre au 20 octobre 2017.**

Ces 4 semaines de forum sont l'occasion pour un maximum de candidats de postuler sur des offres ciblées et d'échanger de manière qualifiée avec des employeurs engagés pour le handicap, qui recrutent sans aucune forme de discrimination.

Parmi les employeurs qui participent à cette 11ème édition : Airbus, Altran, Ausy, Banque Européenne d'Investissement, BNP Paribas, Caisse d'épargne, H&M, HSBC, Kéolis, MACIF, Manpower, Orange…

Pour s'inscrire : www.talents-handicap.com

Talents Handicap
Forum Emploi | Alternance | Formation
Pour les candidats en situation de handicap

SORTIES

REFUGE DU SOTRE

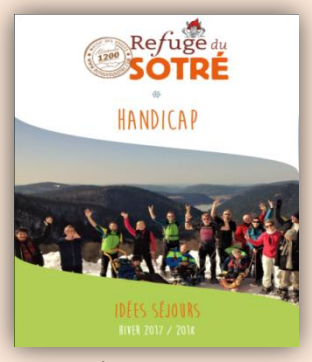

A 1200 mètres d'altitude, au cœur du massif des Vosges, entre Alsace et Lorraine, une équipe de professionnels du handicap et de la montagne vous accueille toute l'année pour vos séjours, voyages, vacances et week-ends adaptés au handicap. Entièrement rénové en 2012, le **Refuge du Sotré** dispose désormais de 50 places de couchage organisées en chambres disposant toutes de sanitaires adaptés.

Porteur du Label Tourisme et Handicap, des agréments de l'Education Nationale et de Jeunesse et Sport, le refuge est aussi affilié à la **Fédération Française de Randonnée.**

Dix années lui ont permis de se développer et d'évoluer au rythme des rencontres et des demandes. Aujourd'hui, après avoir bénéficié d'une belle réhabilitation, le Refuge du Sotré est totalement accessible et adapté à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Son équipe permanente, ainsi que les membres bénévoles de l'Association Sotré, mettront tout en œuvre pour vous faire passer un agréable moment au cœur de la nature.

Informations et documentation disponibles sur : www.refugedusotre.com

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

La prochaine réunion du CVS du GIHP aura lieu le **lundi 4 décembre 2017** à 17h30 au Foyer AGI.

Une enquête de satisfaction élaborée avec les membres du CVS vous parviendra avec les factures du mois de septembre. Il conviendra d'y répondre et de la renvoyer à l'adresse : usagersgihp@laposte.net.

Si toutefois vous ne pouviez la renvoyer par mail, merci de nous la retourner au GIHP, 17 rue de Bavière 54500 VANDOEUVRE. Nous nous chargerons de la transmettre à la Présidente du CVS, Mme VIGATO.

Merci d'avance pour votre participation.

NOUVEAU LOGO

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 septembre 2017, la proposition du changement du logo de l'association a été faite.

Cette proposition a été adoptée par l'assemblée, et le GIHP Lorraine rejoindra prochainement la liste des GIHP régionaux ayant déjà adopté le logo national :

Gihp
Unis pour l'autonomie

COMITE INTERMINISTERIEL DU HANDICAP - 20 SEPTEMBRE 2017

Le 20 septembre 2017, Édouard Philippe est intervenu lors du **Comité interministériel du Handicap** (CIH), en présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'État en charge du handicap.

Comme prévu, la principale annonce du premier CIH du quinquennat a été la revalorisation exceptionnelle de **l'Allocation Adulte Handicapé** (AAH), qui s'ajoutera aux hausses effectuées chaque année pour tenir compte de l'inflation. Cette allocation versée à environ un million de bénéficiaires passera **de 810,89 euros par mois actuellement pour une personne seule à 860 euros au 1er novembre 2018 et à 900 euros au 1er novembre 2019**.

De grandes thématiques ont été soulignées et définies par une liste d'engagements et de moyens d'actions répertoriés dans un dossier de presse consultable en ligne sur www.gouvernement.fr.

CONGES DE FIN D'ANNEE

Vous êtes certainement nombreux à prévoir de vous déplacer pour un séjour plus ou moins long lors des fêtes de fin d'année.

Afin d'organiser au mieux vos prestations durant cette période, merci de communiquer suffisamment tôt vos périodes d'absence à la planification.

Merci de votre compréhension.